



MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MINISTRE

Paris, le 25 SEP. 2013

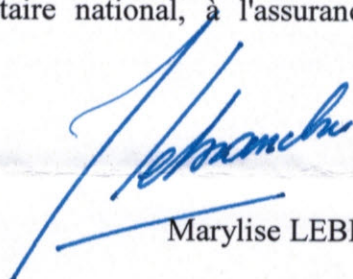
Monsieur le Secrétaire national,

Je vous avais indiqué lors de notre réunion du 13 septembre dernier, consacrée au projet de loi portant réforme des régimes des retraites, que le Premier ministre avait accepté le principe du lissage sur quatre années de l'augmentation du taux de cotisation de 0,3%, prévue tant pour les salariés du régime général que pour les fonctionnaires dans le cadre de cette réforme.

Je suis en mesure aujourd'hui de vous en préciser le calendrier. Vous trouverez, ci-joint, en annexe, ce nouveau calendrier.

Je sais l'effort que ces augmentations du taux de cotisation retraite constituent pour les agents publics, dans un contexte de politique salariale contrainte. Il n'en est pas moins indispensable pour sécuriser et pérenniser notre système de retraites par répartition et tout particulièrement celui des fonctionnaires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire national, à l'assurance de ma considération distinguée.



Marylise LEBRANCHU

Monsieur Guy BARBIER
Secrétaire national
Union nationale des syndicats autonomes de la Fonction publique
UNSA
21, rue Jules Ferry
93177 BAGNOLET CEDEX